

Travaux prévus et en cours

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Des travaux d'isolation par abaissement de plafond et renfort de laine de verre ont été réalisés au Centre de Loisirs.

Les salles d'activités ont été repeintes et des lampes à LED, plus économes en énergie ont été installées en remplacement des luminaires existants.



Gymnase

Après quelques 25 années de « bons et loyaux services », le revêtement de sol du gymnase sera entièrement remplacé, au cours du mois de juillet.

Bâtiment Centre de formation du GRETA (ancien logement des instituteurs)

L'isolation et la toiture ont été entièrement changées.

Réaménagement du local technique

Après la réfection du plancher en dur, des travaux de carrelage et de peinture ont été effectués. L'aire de stockage sera prochainement réaménagée.

Reprise de la pharmacie

Le 1^{er} septembre 2020 Monsieur et Madame VERNET ont pris leur retraite après de nombreuses années au service de notre population.

En 1976, Madame Alice VERNET reprenait la pharmacie appartenant à Marie-Jeanne DUMONT.

Pierre, fraîchement diplômé, exercera avec sa maman à partir de 1983 et lui succédera en 1995.

Merci à eux pour leur investissement professionnel mais aussi associatif.

Bienvenue à notre nouveau pharmacien, Monsieur Paul JOUANNIN, à qui nous souhaitons une longue et belle carrière dans notre commune.



Un fleurissement pérenne et différencié

La municipalité a souhaité diversifier et adapter ses projets de fleurissement et de plantation.

Une grande variété de vivaces et de graminées a été plantée aux ronds-points de la gendarmerie et de la RN 145. Ces plantes pluriannuelles, économes en eau, permettent de créer des massifs plus résistants à la chaleur.

La méthode de paillage (écorces de bois) limitant l'évaporation et le développement de végétaux indésirables se met progressivement en place.

Un semis de prairie fleurie et plantations d'arbres (cépée de bouleau et érables) ont enrichi nos espaces verts.

Pour embellir notre commune, un fleurissement d'été en plantes annuelles traditionnelles est prévu à chaque entrée de bourg et alentours de la mairie.

Les enfants du Centre de Loisirs continuent de cultiver assidûment leurs carrés potagers.

Compte tenu des mesures sanitaires actuelles, les concours des jardins potagers et des maisons fleuries n'auront pas encore lieu cette année.

Ne perdons pas espoir! Rendez-vous en 2022!

L'objectif est d'améliorer, ensemble, notre cadre de vie tout en préservant les ressources de notre environnement.

À la maternelle nous avons procédé à la rénovation du sol souple dans la cour pour un meilleur confort et la sécurité des enfants.

Et pour les enfants et les adultes

Un effort important sur la signalétique au sol : passages piétons (rues de la Marche, J-B Defumade, routes de la Souterraine, de la Brionne et place du 11 Novembre) et cheminements piétonniers (place du 8 mai et rue de la Roche) ont été créés ou refaits.

Rajoutons pour l'esthétique et la sécurité, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Écoles et rue de la Roche, avec le Syndicat D'Énergie de la Creuse (SDEC).

L'entretien paysager n'est pas oublié, outre le fleurissement classique envisagé, un point particulier a été apporté aux ronds-points (entrée RD et sortie 145) par un apport végétal durable, décoratif et plus esthétique.

En la matière, nous menons une action permanente d'entretien, d'aménagement, de réfection avec le souci permanent du confort des usagers et l'objectif de faire des économies d'énergie.

Tout ceci avec l'aide de l'État (DETR plan de relance) et du Conseil Départemental (dispositif Boost communes).

Saint-Vaury



édito

Dr William CHERVY
Un engagement
humaniste pour
Saint-Vaury



William CHERVY est décédé le 12 février 2021.

Né à Saint-Priest la Plaine le 3 juin 1937, il y débuta sa scolarité avant de rejoindre l'école primaire de Saint-Vaury puis le Lycée Pierre Bourdan où il se lia d'amitié avec André LEJEUNE, Guy MOUTAUD, Michel MOREIGNE et de nombreux autres condisciples.

Après ses études à la Faculté de Médecine de Paris, il revint dans « sa » Creuse et devint en 1966, comme son père, le médecin de famille de nombreux habitants. Avec tous il tissa une relation profonde, chaleureuse, empreinte de confiance et de respect mutuel.

Conscient que toute amélioration passait par la chose publique, et donc par la politique, membre des jeunesses socialistes puis du Parti Socialiste, il succéda en 1971 à Louis Gaston Roussillat comme Conseiller Général du canton de Saint-Vaury. Il le resta jusqu'en 2008 et occupa pendant plusieurs années les fonctions de Vice-Président et Président du Groupe de la majorité départementale.

Il fut de longues années Président de l'Office Départemental HLM, du SIERS (aujourd'hui Évolis) et du Syndicat des Trois Lacs.

Élu Maire-Adjoint de Saint-Vaury en 1971, puis Maire de 1983 à 2001, il eut à cœur de doter la commune des infrastructures nécessaires à son développement et à la qualité de vie de ses concitoyens.

Avec André Lejeune, il fut à l'origine du District du Pays de Guéret – Saint-Vaury, devenu aujourd'hui l'Agglomération du Grand-Guéret.

Cette expérience d' élu local lui permit de servir la Nation comme Sénateur de la Creuse de 1981 à 1998. Pendant ces deux mandats, il siégea à la commission des affaires économiques, dont il devint le secrétaire, et où il fut plus particulièrement en charge des questions relatives au logement. Membre actif du groupe d'amitié France-Chine, il en fut le vice-président.

Son parcours exemplaire dans la vie publique fut récompensé par la remise de la Légion d'Honneur aux titres de Chevalier puis d'Officier.

William CHERVY était un homme reconnu pour ses qualités humaines et son humilité. Il est toujours resté fidèle à ses valeurs et n'a jamais transgressé ses convictions politiques au gré des événements.

« William, il y aura bientôt cinq mois que tu nous quittais... Nous tenons à saluer l'homme que tu étais, ton remarquable parcours et le travail que tu as accompli pour Saint-Vaury et la Creuse. Socialiste et humaniste, tu as porté haut et fort les valeurs de tolérance, de solidarité et de fraternité. Ton nom restera inscrit dans la mémoire et l'histoire de notre commune, de notre département. » Philippe BAYOL Maire, les membres du Conseil Municipal, les Anciens Conseillers Municipaux, le personnel communal.

Mairie : ouverture du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél. 05 55 80 20 17 — Fax 05 55 80 22 16
Site internet : www.saintvaury.fr — E-mail : secretariat.mairie@saint-vaury.fr
En dehors des heures d'ouverture de la mairie et en cas de besoin urgent vous pouvez contacter directement le service technique au 06 12 77 04 28

La lettre saint-valérienne Juin 2021

Rectificatif

Contrairement aux propos tenus au cours des débats du Conseil Municipal du 08 mars dernier, et après rencontre avec Mme Anita PIGNAUD, celle-ci ne cessera pas son activité à la fin de l'année.

Le service enfance-jeunesse

L'accueil de loisirs fait peau neuve en 2021

Annoncés en 2019, les travaux au sein de l'accueil de loisirs ont débuté début mai pour une durée de 6 semaines. En attendant de retrouver des locaux rajeunis, l'accueil de loisirs a pris ses quartiers au sein du gymnase communal pour continuer à accueillir les enfants durant la période des travaux.

Le dojo (3 – 5 ans), la salle de gymnastique (8 – 11 ans), une partie de la salle omnisport (6 – 7 ans), le vestiaire (sieste des petits) et la salle associative (bureaux) sont ainsi occupés.

Le chantier engagé par la municipalité doit permettre de redonner un coup d'éclat aux locaux avec de nouvelles peintures murales et permettre ainsi des économies d'énergie non négligeables avec l'abaissement des plafonds et le changement des luminaires existants.

Les entreprises Mollica, Paroton et Cadillon se succèdent pour la réalisation des travaux en partie financés par la CAF, la DETR et l'État.

L'accueil de loisirs, sur le pont durant la crise sanitaire, prépare l'été

Depuis le 16 mars 2020, début de la crise sanitaire, l'accueil de loisirs n'a cessé de fonctionner aussi bien les mercredis (60 enfants accueillis) que durant les périodes de vacances scolaires. Par moment ouvert à tous, par moment uniquement aux enfants du personnel dit prioritaire, le personnel communal a accueilli et proposé des activités variées. En ce début d'année 2021, après un fonctionnement « normal » durant les vacances d'HIVER, celui de PRINTEMPS a été freiné par la troisième vague de la pandémie qui a empêché de mettre en place les projets préparés par l'équipe d'animation.

Néanmoins, l'avenir s'éclaircit et permet d'envisager un été animé. C'est au sein des nouveaux locaux de l'accueil de loisirs que les équipes d'animateurs s'affairent pour préparer des activités qui permettent aux enfants de s'évader dans des univers imaginaires. Le séjour prévu du 12 au 16 juillet à Murat le Quaire (Puy de Dôme) va enrichir l'offre d'activités dans un environnement différent. Avec des activités orientées cette année sur les métiers de la montagne et les randonnées découvertes, nul doute que les jeunes s'en donneront à cœur joie!

La pause méridienne aux écoles encore chamboulée en ce début d'année 2021

Afin de répondre aux nouvelles règles sanitaires imposées début mars (distanciation de 2 mètres entre les tables,



interdiction brassage,...), l'organisation pour la prise des repas des écoliers a été modifiée. La classe de petite section prend ainsi ses repas dans une salle annexe à la salle de sieste située au sein même de l'école maternelle. Une liaison chaude, gérée par le personnel communal est réalisée entre la cantine du collège et la salle des petits (passerelle entre les deux bâtiments). La moyenne section et la grande section restent au sein du collège mais dans une salle annexe au self afin de laisser libre l'espace cantine pour les collégiens.

Concernant les élémentaires, changement de décor et de prestataire! Le collège ne pouvant plus accueillir les plus grands, la municipalité a fait le choix de s'orienter vers le Centre Hospitalier de La Valette pour la confection des 110 repas des élémentaires pris au sein de la salle polyvalente située à 10 minutes à pied de l'école.

Les activités prévues avant mars 2020 sur les temps du midi notamment relaxation, jeux à thèmes, partenariats associatifs, malle à jouets,... n'ont malheureusement pas pu se réaliser. Espérons que l'avenir nous permettra dès septembre prochain, de remettre en ordre de marche les projets envisagés.

Le conseil municipal jeunes en mode projet

Début mars, le projet de recyclage de masques initié par le CMJ a vu le jour. Avec 5 poubelles initialement installées sur la commune, le projet suit son cours avec l'instauration d'une 6ème poubelle au sein de la pharmacie depuis fin mai.

La démarche a été mise en avant par la presse locale et par radio France Bleu Creuse qui a consacré un petit reportage sur ce projet novateur sur le département. Des communes sont venues se renseigner pour connaître les modalités de ce projet citoyen utile à tous et pour tous.

Ce projet exemplaire sera maintenu sur l'ensemble de l'année 2021.

D'autres thèmes sont également travaillés par les jeunes avec notamment la mise en place de la journée « nettoignons Saint-Vaury » le 05 juin après-midi qui a pour finalité la sensibilisation à l'élimination des déchets sauvages sur notre commune.

Un autre projet verra le jour dans les prochains mois, celui d'un parcours historique sur la commune avec promenade dans les rues de Saint-Vaury. Des panneaux retraçant l'histoire de certains lieux symboliques de la commune seront installés.

Les jeunes restent actifs pour leur commune et ça se voit!

L'actualité du service enfance jeunesse visible sur Facebook

En plus des traditionnels canaux de communication de la commune (panneaux lumineux, site internet, page Facebook,...), le service enfance jeunesse, notamment l'accueil de loisirs, dispose de sa propre page Facebook qui lui permet de communiquer au plus grand nombre l'actualité de la structure (activités, sorties, inscriptions, photos,...). Aimez la page intitulée « Accueil de loisirs de Saint-Vaury » pour ne plus rien rater de l'actualité de vos enfants.

Un grand coup de chapeau à toutes les équipes du service enfance-jeunesse qui par leurs efforts permanents ont su s'adapter afin de faciliter la vie des enfants et de leurs familles durant la crise sanitaire. Merci à chacun des membres des services enfance jeunesse, entretien, service technique et administratif.

Budget communal et fiscalité locale

Le résultat financier de l'exercice 2020 est très satisfaisant puisqu'il atteint 353 017 € (contre 98 515 € pour 2019).

Ces réserves ainsi constituées permettent de réaliser des opérations d'investissement en 2020 sans avoir recours à l'emprunt, et ce pour la troisième année consécutive.

Ces bons résultats financiers permettent de pouvoir s'engager sereinement dans le projet d'aménagement du cœur de bourg, d'autant plus que les perspectives d'obtenir des aides financières à hauteur d'au moins 70 % sont réelles depuis que la Commune a été lauréate de l'appel à projets « Petites Villes de Demain ».

Dans ce contexte, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 09 avril dernier, a décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale (pour la 4^{ème} année consécutive).

À compter de 2021 un changement important intervient pour la fiscalité communale : le produit de la taxe d'habitation n'est plus perçu par la Commune (pour les ménages qui la payent encore). Pour compenser la perte de recette correspondante, la commune reçoit en lieu et place le produit de la taxe foncière que percevait le Conseil Départemental. Ainsi, un propriétaire en 2020 payait à la commune une taxe foncière sur la propriété bâtie calculée à partir d'un taux de 16,67 % et une taxe foncière au Conseil départemental calculée à partir d'un taux de 22,93 %. En 2021, les propriétaires ne payent plus de taxe au Conseil Départemental et la totalité (16,67 % + 22,93 % = 39,60 %) est versée à la Commune.

Aménagement du centre bourg

Dans la dernière édition du bulletin municipal nous avons évoqué le projet d'aménagement du centre bourg. Il est aujourd'hui dans sa phase d'esquisse et nous vous avons précisé qu'au préalable des travaux de fouilles archéologiques obligatoires précèderaient la mise en chantier.

Ces fouilles, vous l'avez constaté, ont démarré au mois de mai et à l'heure où vous lisez ces lignes nous espérons qu'elles sont dans leur phase terminale.

Ceci dit, cette recherche archéologique risque de différer la bonne marche du chantier d'aménagement en fonction de ce qui aura été découvert.

L'Institut National de Recherche Archéologique Préventive (INRAP) indiquera alors ce qu'il y a lieu de sauvegarder et de protéger pour une prise en compte dans la démarche des travaux d'aménagement.

Cette contrainte forte peut impacter le calendrier des futures réalisations mais nous nous consolerons avec un enrichissement historique, patrimonial et culturel qui permettra de mieux connaître le passé de notre commune.

Un rendez-vous sera alors pris avec les citoyens Saint-Vaériens, comme nous nous y sommes engagés, pour vous présenter plus en détail notre projet.

Saint-Vaury, centre de vaccination COVID 19 éphémère

Dans le cadre de l'opération « aller vers » la Préfecture avait demandé aux mairies de recenser les personnes âgées de plus de 75 ans dans l'incapacité de se déplacer vers les centres de vaccination.

La Préfecture a ensuite sollicité la mairie pour organiser le premier centre de vaccination éphémère creusois pour ces personnes résidant sur les communes de Saint-Vaury et Bussière-Dunoise.

2 séances de vaccination COVID 19 ont donc eu lieu à la salle des fêtes les 6 mars et 2 avril, respectivement pour la 1^{ère} puis la 2^{ème} injection.

Malgré une organisation dans la précipitation, la mairie n'ayant été prévenue que 2 jours avant, cette opération s'est parfaitement déroulée et a permis aux habitants de Saint-Vaury et de Bussière-Dunoise, préalablement inscrits, d'être vaccinés.

Un grand merci aux 2 médecins et infirmiers qui ont répondu dans l'urgence et assuré avec beaucoup de professionnalisme l'organisation de ces journées.



INFO SERVICES

(en complément du bulletin municipal)

Mélanie CHAMPENOIS - Nutritionniste

vous reçoit sur rendez-vous à la maison de santé les mardis des semaines paires

Contact : 07 67 57 56 98

SAS Taxi AUBRUN

Contact : 05 55 52 65 84 ou eurostar3@orange.fr

SELARL VETOSTEO LAJARIGE - Vétérinaires

Reprise de clientèle par les DV ROMERO Mario et HACHEZ Aurore

Contact : 05 44 24 56 40 ou vetosteolessaules@gmail.com

MCVF Solutions - Frigoriste - François GERBAULT

Contact : 06 72 69 87 94

Commerçants ambulants Place de l'Église

Laeti't Frites	Les Crêpes de Papy	KEBAB
les lundis des semaines paires	les mercredis	les jeudis
06 50 27 42 49	06 45 03 87 00	07 81 64 75 23